

**DORY** (*Edouard-Joseph-Marie-Raoul*), Docteur en sciences physiques et mathématiques et professeur à l'Université de Louvain, associé de l'ARSOM (Liège, 14.3.1897 - Louvain, 14.10.1958). Fils de Edouard et de Menetrier, Angèle.

Edouard Dory termine ses études secondaires à Bruxelles en 1916, pendant la première guerre mondiale. Après s'être engagé à l'armée, il poursuit ses études à l'Université de Louvain où il conquiert brillamment, en 1922, le titre de docteur en sciences physiques et mathématiques. Seules sa ténacité et son incroyable puissance de travail lui permirent d'avoir raison des conditions difficiles de cette époque.

Les qualités de cœur et d'esprit dont il avait déjà donné de nombreux témoignages au cours de sa jeunesse, marqueront toute sa carrière consacrée à l'enseignement et à la science; mais de plus toute sa vie professionnelle et scientifique a toujours été orientée vers le service à rendre au prochain.

Il débute dans la carrière professorale à l'Athénée royal d'Arlon et passe en 1923 à l'Athénée royal de Louvain. Dès les premières années d'enseignement, il réussit à enthousiasmer les jeunes pour les mathématiques, grâce à la clarté de ses exposés et à son désir de faire partager ses connaissances par les autres. Il était empreint déjà des idées qu'il concrétisa dans un rapport daté du 30 janvier 1938 au sujet de l'enseignement des mathématiques et dont quelques extraits sont cités ci-dessous: « Il y a de mauvais professeurs de mathématiques, comme il y a de mauvais professeurs de grec... Il n'est pas d'exemple qu'on ait amélioré, les hommes en les décourageant ou en provoquant inutilement cette rancœur particulièrement amère que crée l'incompréhension... Le professeur de mathématiques se sent trop souvent un intrus dans le corps professoral des humanités anciennes, car les lointains héritiers de l'antiquité grecque n'ont plus, pour les mathématiques, l'estime que leurs ancêtres spirituels avaient pour la géométrie ».

En 1923, il est attaché comme assistant à la Faculté des Sciences de l'Université de Louvain et en 1928 il est nommé chargé de cours. Il sera pendant plusieurs années le collaborateur du professeur Maurice Alliaume. Il s'occupait particulièrement des exercices de géométrie analytique pour les années de candidature d'ingénieur et des sciences physiques et mathématiques. En 1931, à la mort inopinée du professeur Alliaume, Edouard Dory reprend l'enseignement de la géométrie analytique et il est nommé professeur en 1935.

Son enseignement s'étend à l'École supérieure des Sciences commerciales, qui devient ensuite la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Alma Mater de Louvain. Le cours de statistique lui est attribué et, dès lors, il s'intéresse particulièrement aux problèmes des sciences actuarielles.

Dory conçoit d'enseigner les sciences actuarielles au niveau universitaire. C'était un projet révolutionnaire car, jusqu'alors, les actuaires formaient un petit cénacle dans lequel on ne pénétrait que moyennant un examen pour être admis au sein de leur association.

Pour faire partager le bien-fondé de ses vues, il se rendit dans les Universités étrangères. Son enquête aboutit à la création, en 1938, par Mgr Ladeuze, d'un ensemble de cours actuariels et à la fondation, en 1941, de l'Institut des Sciences actuarielles de l'Université de Louvain. C'était l'aboutissement du travail opiniâtre du professeur Dory, l'âme de cet Institut, qui acquit rapidement une réputation internationale.

En mai 1940, alors que de nombreux Belges avaient gagné la France espérant échapper à l'occupation allemande, Dory fut attaché au Ministère de l'Éducation nationale de Paris pour assurer la liaison entre l'Office de mobilisation scientifique de France et les Universités belges. Dans la suite, le Ministre de l'Éducation nationale de France le chargea d'une mission auprès des centres belges rattachés aux Univer-

sités de Toulouse, de Montpellier, de Bordeaux et d'Aix-en-Provence, afin de regrouper les universitaires belges.

La valeur scientifique de Dory fut reconnue et lui valut d'être conseiller de nombreux organismes privés et officiels belges et congolais. Spécialisé dans le calcul de la réserve mathématique des fonds de pension, il mit sa science au service d'organismes tels que le Comité spécial du Katanga, l'INEAC, l'Institut des Parcs nationaux, la Caisse d'épargne du Congo belge et du Ruanda-Urundi, le Fonds du Bien-Etre indigène et l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer.

En 1940, il séjourna au Congo du 15 avril au 20 juin, chargé d'une mission sur la démographie indigène par l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale et par l'Institut national pour l'Étude agronomique au Congo belge.

Ses multiples occupations ne l'empêchaient pas de se consacrer encore à l'enseignement et d'être nommé doyen de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Louvain.

Il devient membre de nombreuses institutions belges et étrangères et, le 4 juin 1954, il était nommé associé de l'Académie royale des Sciences coloniales. Homme de cœur, Edouard Dory mit également sa science au service de la Ligue des familles nombreuses de Belgique, et ses interventions à la section coloniale étaient particulièrement écoutées. En février 1955, il fit un exposé sur les réformes à apporter en matière de politique familiale au Congo. Il mettait

en application les principes enseignés à ses élèves, à qui il disait que l'actuaire devait mettre sa science au service de la défense de la veuve et de l'orphelin.

L'Association des fonctionnaires et agents de la Colonie eut recours à sa compétence lors des travaux qui aboutirent à la réforme de la caisse coloniale d'assurances; à ce titre, le professeur Dory a mérité la reconnaissance des nombreux fonctionnaires qui ont œuvré au Congo car, grâce à son autorité, il apporta une collaboration efficiente au cours de négociations laborieuses.

Il devint également commissaire réviseur de la Société générale de Belgique et de la Royale belge, ainsi que commissaire aux comptes de l'Office d'exploitation des transports coloniaux (OTRACO).

Ce fut la stupéfaction lorsqu'on apprit la mort soudaine d'Edouard Dory le 14 octobre 1958. Rien ne laissait présager la fin rapide d'un homme toujours si actif. Il laissait d'unanimes regrets, car son action auprès des étudiants ne se limitait pas seulement à l'enseignement; il les suivait et les conseillait.

Malgré une carrière professionnellement si remplie, Edouard Dory menait une vie parfaitement équilibrée et il laissait au moment de sa mort neuf enfants et douze petits enfants. Il se consacrait entièrement à sa famille lorsqu'il n'était pas au service de la science.

Il était commandeur de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre de Léopold et titulaire de la médaille de la Victoire (1914-1918), de la médaille commémorative (1914-1918) et de la Croix civique de 1<sup>o</sup> classe.

Publications: *Leçons de géométrie analytiques de l'espace* (1932). — *Introduction mathématique à la statistique générale* (1937). — *Traité de trigonométrie rectiligne et sphérique* (en collaboration avec M. Alliaume) (1928). — *Précis de trigonométrie* (1930). — *Leçons de géométrie descriptive* (en collaboration avec P. De Smet). — *Précis de géométrie descriptive*. — Ainsi que de nombreux articles sur la législation sociale au Congo, sur les règlements en matière de pension, sur les assurances sociales et leur système de gestion et sur des problèmes de pédagogie.

20 décembre 1965.

A. Lederer.

Documentation de l'ARSOM. Beumier A., *Edouard Dory, un pédagogue et un homme de cœur* in *Bull. trim. de l'Ass. des Amis de l'Univ. de Louvain*, 1958, n<sup>o</sup> 4, p. 98 à 100. — Malengreau G., *Notice biographique d'Edouard Dory* in *Bull. des séances de l'A.R.S.C.*, t. V, fasc. 1, 1959, p. 165-168.